QUITTANCE de Loyer

Je soussigné Yvan BOURGEOIS,

donne quittance à :

Monsieur: FRESIERS Lucas

Pour avoir reçu,

nombre montant / mois date début date fin

en règlement de : 427,13 € du 01/07/2019 au 30/04/2020

10 Prov. de Charges de : 27,50 € du 01/07/2019 au 30/04/2020

la somme de : / mois : 454,63 €

Pour 10 mois 4 546,30 € du 01/07/2019 au 30/04/2020

Yvan BOURGE

59130 LAMBERSART

pour l'appartement n° 3 occupé par : Monsieur : FRESIERS Lucas

dans l'immeuble situé : 363 Rue Gambetta - 59000 LILLE

Le : 16/04/2020 sous toutes réserves de droit dont quittance,

NOTA: Un locataire ne peut déménager sans :

- 1 Qu'il n'ait justifié au propriétaire par une quittance du receveur qu'il a acquitté toutes ses contributions personnelle et mobilière de l'année
- 2 Qu'il n'ait donné ou reçu congé par écrit dans les délais prescrits.
- 3 Qu'il n'ait fait faire toutes les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état des lieux s'il en existe un.